



apprendre
au cnam
change votre vie

le cnam
Paris

Inscriptions 2023/2024

Nos formations en **matériaux industriels** du niveau bac à bac+8

Qu'ils soient métalliques ou polymères, céramiques ou semi-conducteurs... les matériaux sont omniprésents dans notre environnement. Près de 8 000 sites industriels implantés dans toute la France et plus de 70 000 professionnels fabriquent ainsi les produits indispensables à la construction dans de multiples secteurs : aéronautique, transports terrestres, énergie, bâtiment, équipements industriels, électriques, électroniques et santé...

Que vous souhaitiez devenir **responsable en production industrielle, chef de projet en matériaux, ingénieur matériaux, chef d'atelier de production...** le **Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)** vous propose une offre de formation adaptée à votre projet professionnel et à votre situation personnelle.

Le Cnam s'adapte à la situation de chacun

Ouverte aux salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants... cette offre de formation vous permet d'approfondir vos connaissances, de développer de nouvelles compétences ou d'acquérir un diplôme.

À finalité professionnelle marquée, nos formations débouchent sur des diplômes d'enseignement supérieur reconnus du niveau bac+2 aux diplômes d'ingénieur et de 3^e cycle, ou des certificats ciblés sur des compétences bien identifiées.

Le Cnam vous propose des modalités de formation compatibles avec votre activité professionnelle : cours du soir et du samedi, cours groupés en journée, formation ouverte et à distance (Foad) avec tutorat, contrats d'apprentissage et de professionnalisation... L'organisation des formations en unités d'enseignement (UE) capitalisables vous permet en outre de bâtir un parcours modulaire et individualisé, diplômant ou non, et de progresser à votre rythme.

Le Cnam, acteur de votre réussite

Pour vous aider à réussir, le Cnam s'appuie sur un corps professoral de qualité, issu du monde académique comme du monde professionnel et adapte ses cursus en association avec les acteurs sociaux-économiques pour répondre avec réactivité aux besoins réels des entreprises.

Enfin, le Cnam vous propose un accompagnement personnalisé, de l'inscription jusqu'à la recherche d'un emploi, grâce à une offre de services diversifiée et adaptée à votre situation personnelle : accueil, information, devis, conseil individuel à l'orientation, mise à niveau, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétence, bibliothèques et centres de documentation spécialisés...

**Le Cnam vous informe,
vous accompagne et vous conseille.**



La fabrique des compétences

Du lundi au vendredi : 13h30 – 18h30

📍 292 rue Saint-Martin, Paris 3^e - Accès 17



www.cnam-paris.fr



☎ 01 40 27 23 30 (de 10h à 12h et de 14h à 18h)



@ contact_paris@lecnam.net

le cnam

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

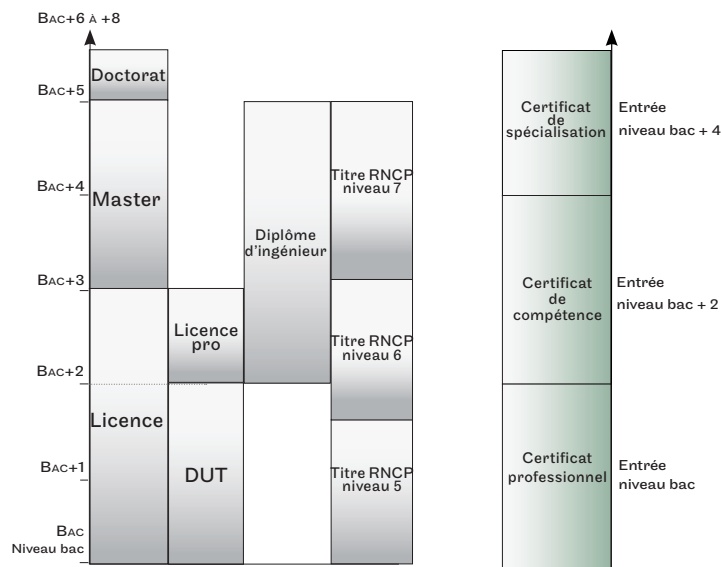
Retrouvez toute notre offre sur www.cnam-paris.fr...

Nos formations diplômantes

> Accès bac	
Licence générale	
LG03404A	Sciences pour l'ingénieur.e, parcours matériaux
> Accès bac+2	
Ingénieur.e	
CYC9301A	Matériaux, parcours matériaux métalliques
CYC9302A	Matériaux, parcours matériaux polymères
> Accès bac+5	
Doctorat	
DOC1700A	Sciences des matériaux

Nos formations diplômantes

> par niveau



Nos certifications d'établissement

Certificat de compétence	
CC10400A	Analyse des matériaux minéraux, polymères et de surface
> Accès niveau 5 (ex niveau III)	
Diplôme d'établissement	
DIE1706A	Responsable en production industrielle Parcours Matériaux métalliques
DIE1707A	Responsable en production industrielle Parcours Polymères

www.cnam-paris.fr



Glossaire

- **Le LMD**, cursus universitaire français, articulé autour de trois diplômes nationaux : la licence (6 semestres), le master (4 semestres) et le doctorat ;
- **Le titre d'ingénieur**, habilité par la Commission des titres d'ingénieur, sanctionne une formation de niveau bac+5 ;
- **Le diplôme d'établissement** (bachelor, magister, mastère spécialisé, MBA...) sanctionne une formation de niveau bac+2 à bac+5, selon des conditions d'accès et modes d'organisation spécifiques ;
- **Le certificat professionnel**, formation courte (environ 300h) accessible au niveau bac. Il constitue une première étape vers un diplôme de niveau bac+2 ;
- **Le certificat de compétence**, formation courte (environ 300h) accessible au niveau bac+2. Il atteste de connaissances approfondies dans un champ professionnel ciblé et peut s'insérer dans un cursus diplômant de niveau bac+3/4.

Pour en savoir plus :
matériau.cnam.fr
it.cnam.fr